

## Interrupteurs-relais Lumina RF<sup>MC</sup> de 10 A

DI-000-ZSS10-50C

N<sup>os</sup> de cat. ZSS10-NxZ, ZSS10-GxZ

Lampes à incandescence : 800 W à 120 V. Ballasts : 1 200 VA à 120 V, 2 700 VA à 277 V. Moteurs : 1/4 ch à 120 V

### FEUILLET D'INSTALLATION ET DE DÉMARRAGE RAPIDE

FRANÇAIS

#### AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER AU CÂBLAGE.**
- Installer au conformément aux codes de l'électricité en vigueur.

#### AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE

- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- N'utiliser ce dispositif qu'avec du **fil de cuivre ou plaqué cuivre**.
- Dispositif pour l'intérieur seulement.
- Conserver les présentes directives.

#### REMARQUES

- Ce dispositif est muni d'un relais à enclenchement mécanique de 10 A robuste/qualité commerciale capable de gérer les charges importantes et à courant d'appel élevé (DEL).
- Les communications avec d'autres dispositifs compatibles sans fil se font par l'intermédiaire du protocole Lumina<sup>MC</sup> RF de Leviton®.
- On doit se servir d'une passerelle Lumina<sup>MC</sup> pour programmer et commander d'autres dispositifs.
- Le modèle ZSS10-NxZ requiert un raccord au neutre (fil blanc).
- Le modèle ZSS10-GxZ ne requiert pas de raccord au neutre (fil blanc), mais a une charge minimale de 25 W. Ce produit est conçu pour laisser fuir la tension vers la charge.

TABLEAU 1 - Fonctionnement local des interrupteurs Lumina<sup>MC</sup> RF de Leviton

Action	Haut de la bascule	Haut de la bascule
Toucher une fois	Les charges se mettent sous tension	Les charges se mettent sous tension

#### SURVOL DU PRODUIT

Les dispositifs Lumina<sup>MC</sup> RF communiquent les uns avec les autres au moyen de radiofréquences de 2,4 GHz afin d'assurer la télécommande de l'éclairage. Chaque module de la gamme est conçu pour faire partie d'un système complet. Les composants alimentés agissent comme des routeurs qui retransmettent les messages jusqu'au dispositif visé. Cette technologie avancée fait en sorte que le signal parvienne toujours à destination, et ce, malgré les obstacles ou zones sourdes qu'il doit traverser.

#### CHANGEMENT DE COULEUR

La couleur des interrupteurs muraux Lumina<sup>MC</sup> RF de Leviton peut être modifiée en fonction du décor. Ils sont livrés avec une touche blanche, ivoire ou amande pâle, mais d'autres teintes sont aussi offertes; il suffit de contacter le distributeur pour obtenir plus de détails. Pour changer de couleur, avant de procéder au câblage et à l'installation, il faut procéder comme suit.

1. Enfoncer les deux languettes latérales pour dégager (figure 2).
2. Enclencher en alignant les pattes et en poussant vers l'intérieur (figure 2).

#### CÂBLAGE

Les interrupteurs Lumina<sup>MC</sup> RF de Leviton se raccordent directement à leurs charges et emploient un relais à enclenchement mécanique pour les commander une bascule Decora<sup>MD</sup>. Quand plusieurs interrupteurs commandent la même charge, les directives qui suivent s'appliquent à chacun d'entre eux; le fonctionnement à partir d'emplacements multiples est ensuite programmé depuis la passerelle Lumina<sup>MC</sup>, requise dans toutes les installations de ce genre. Prière de se reporter au manuel fourni avec cette dernière pour obtenir plus de détails.

#### REMARQUES :

1. Se reporter à la figure 3 pour connaître les couleurs de chaque raccord.
2. Le modèle ZSS10-NxZ requiert un raccord au neutre (fil blanc).
3. Câblage :
  - a. raccorder le fil de charge (bleu) au luminaire;
  - b. raccorder le fil de neutre (blanc) au conducteur correspondant du circuit;
  - c. raccorder le fil de ligne (noir) à n'importe quelle phase de l'alimentation de 120-277 V. Le fil de ligne (noir) doit demeurer accessible en cas d'installation d'interrupteurs supplémentaires.

#### INSTALLATION

1. **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation.
2. Le cas échéant, ôter la plaque de recouvrement de l'interrupteur existant, retirer ce dernier de la boîte murale et déconnecter tous les fils. Déterminer lesquels sont ceux de ligne, de neutre, de charge et de liaison (cavalier). **REMARQUE :** le cavalier n'est pas requis en cas de commande depuis plusieurs emplacements. Dans de tels cas, il faut l'insérer fermement dans un capuchon de connexion et le laisser dans un coin de la boîte murale.
3. Dénuder chacun des fils de sortie de l'interrupteur sur 3/4 po (environ 2 cm). Raccorder ces fils conformément à l'illustration de la figure 3.
4. Bien serrer toutes les connexions sous des capuchons, en faisant en sorte que le cuivre ne soit jamais exposé.
5. Insérer délicatement l'interrupteur dans la boîte, en plaçant le témoin en haut. Assujettir le tout au moyen des vis fournies.
6. Avant de mettre la plaque murale, rétablir l'alimentation du circuit et vérifier le fonctionnement du témoin et de la bascule.
7. Confirmer également le fonctionnement des interrupteurs de tous les emplacements de commande (**se reporter au tableau 1**), puis poser une plaque de type Decora sur chacun d'entre eux.

#### MODE D'EMPLOI

##### Fonctionnement local de la bascule

Les interrupteurs Lumina<sup>MC</sup> RF de Leviton sont munis d'une bascule qui fonctionne de la manière décrite au tableau 1.

##### Témoin

Les interrupteurs Lumina<sup>MC</sup> RF de Leviton sont dotés d'un témoin à DEL qui s'allume normalement en vert quand leurs charges sont hors tension. Ce témoin s'éteint quand les charges sont mises sous tension.

##### Mode de configuration

Pour configurer les interrupteurs Lumina<sup>MC</sup> RF de Leviton, il faut employer une passerelle de la même gamme et un ordinateur utilisant le logiciel requis (**pour obtenir de l'aide, on peut se reporter aux vidéos et directives fournies en ligne sur le site Web de Leviton**).

**REMARQUE :** les dispositifs doivent être en mode d'enregistrement (Network Enrollment) lors de leur configuration.

Figure 1 - Interrupteur mural Lumina RF

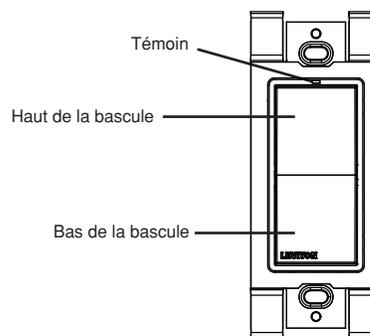


Figure 2 - Changement de couleur

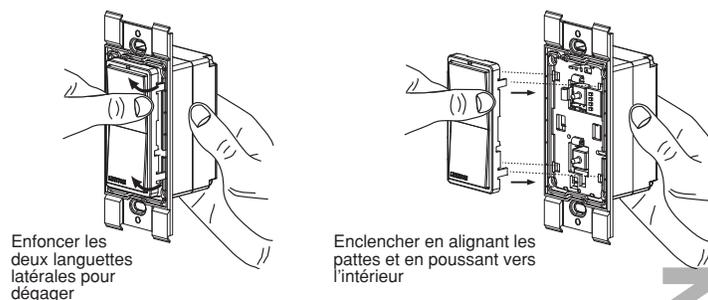
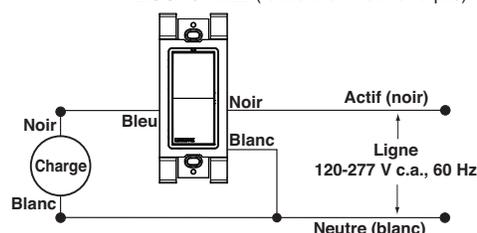


Figure 3 - Schémas de câblage

ZSS10-NxZ (raccord au neutre requis)



ZSS10-GxZ (pas de raccord au neutre)

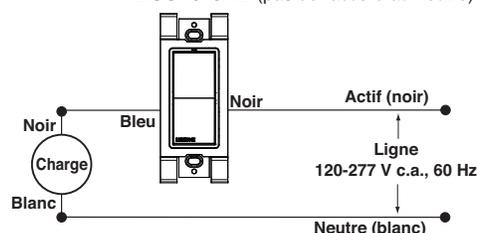


TABLEAU 2 - Modes de fonctionnement	
Mode/clignotement(s)	Fonctionnement
1	Enrollment : enregistrement dans un réseau ou retrait de ce dernier.
2	Identify : le dispositif entre dans le mode d'identification.
3	RF Pairing : lancement d'une recherche de dispositifs compatibles préalablement mis en mode d'identification (Identify).
4	LED Operation : activation ou désactivation des témoins.
5	Reset : rétablissement des réglages par défaut.

TABLEAU 3 - Programmation de base	
Remarques	La configuration exige l'utilisation d'une passerelle Lumina <sup>MC</sup> (lire les directives s'y rapportant avant de procéder).
	Le menu de configuration se ferme et le dispositif se remet automatiquement en mode de fonctionnement normal après plus de 20 secondes d'inactivité.
<b>Mode 1: enregistrement du dispositif dans un réseau RF</b>	
Ouvrir le menu	Enfoncer le bas de la bascule pendant plus de dix secondes; le témoin devrait clignoter en ambre (un seul clignotement).
Étape 1	Passer en revue les directives de la passerelle Lumina <sup>MC</sup> . Mettre cette dernière sous tension et préparer le réseau. Remarque : Le dispositif restera en mode d'enregistrement pendant cinq minutes avant d'en sortir. La passerelle Lumina <sup>MC</sup> ne restera dans ce mode que pendant une minute.
Étape 2: enregistrer le dispositif	Enfoncer le bas de la bascule pendant plus de cinq secondes; le témoin clignote en vert jusqu'à ce que l'opération soit terminée (délai écoulé ou bas de la bascule actionné), puis une fois pour indiquer le retour au mode 1.
Étape 3: sortir	Appuyer légèrement sur le haut de la bascule.
<b>Mode 1: retrait du dispositif d'un réseau RF</b>	
Ouvrir le menu	Enfoncer le bas de la bascule pendant plus de dix secondes; le témoin devrait clignoter en ambre (un seul clignotement).
Étape 1: retirer le dispositif	Enfoncer le bas de la bascule pendant plus de cinq secondes pour enregistrer le dispositif dans le réseau Lumina <sup>MC</sup> RF. Dès que le témoin se met à clignoter en vert, enfoncer encore le bas de la bascule pendant plus de cinq secondes pour quitter le réseau. Une fois l'opération effectuée, le dispositif revient en mode 1 (un clignotement).
Étape 2: sortir	Appuyer légèrement sur le haut de la bascule. Remarque : le dispositif doit alors être DISSOCIÉ de la passerelle Lumina <sup>MC</sup> RF.
<b>Mode 4: activation/désactivation du témoin</b>	
Ouvrir le menu	Enfoncer le bas de la bascule pendant plus de dix secondes; le témoin devrait clignoter en ambre (un seul clignotement).
Étape 1	Appuyer légèrement trois fois sur le bas de la bascule; le témoin devrait clignoter quatre fois.
Étape 2	Enfoncer le bas de la bascule pendant plus de cinq secondes pour activer ou désactiver le témoin : - si celui-ci clignote en vert, c'est qu'il fonctionnera normalement; - si celui-ci clignote en rouge, c'est qu'il sera désactivé, et restera ensuite éteint.
Sortir	Appuyer légèrement sur le haut de la bascule.

#### DÉCLARATION DE CONFORMITÉ FCC

Contient FCC ID : W7Z-ZICM357SP0

Ce dispositif est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement. Cet équipement a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC, et conforme aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si cet équipement est source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes:

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- brancher l'équipement à une prise sur un circuit autre que celui où est branché le récepteur;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

#### GARANTIE LIMITÉE DE LEVITON

Leviton garantit au consommateur-acheteur (Acheteur), et uniquement au crédit dudit Acheteur, que les produits fabriqués par Leviton et portant sa marque (Produits) ne présenteront aucun défaut de matériaux ou de fabrication durant les laps de temps indiqués ci-dessous, le plus court l'emportant dans tous les cas. • **Produits OmniPro II et Lumina Pro** : trois (3) ans suivant l'installation, ou quarante-deux (42) mois suivant la date de fabrication. • **Produits OmniLT, Omni le et Lumina** : deux (2) ans suivant l'installation, ou trente (30) mois suivant la date de fabrication. • **Contrôleurs et accessoires BitWise** : deux (2) ans suivant l'installation, ou trente (30) mois suivant la date de fabrication. • **Contrôleurs de passerelle Lumina** : deux (2) ans suivant l'installation, ou trente (30) mois suivant la date de fabrication. • **Thermostats et accessoires** : deux (2) ans suivant l'installation, ou trente (30) mois suivant la date de fabrication. • **Piles rechargeables installées** : quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'achat. **Remarque** : les piles primaires (non rechargeables) livrées dans les Produits ne sont pas garanties. **Produits fonctionnant sous un système d'exploitation Windows<sup>®</sup>** : durant la période de garantie, Leviton rétablira sans frais les valeurs par défaut de systèmes d'exploitation corrompus, à condition que les Produits visés aient été utilisés de la manière initialement prévue. L'installation de logiciels autres que ceux de Leviton ou la modification des systèmes d'exploitation fournis aurait pour effet d'annuler la présente garantie. Les obligations de Leviton en vertu de la présente garantie se limitent à la réparation ou au remplacement, à sa discrétion, des Produits présentant des défaillances sur le plan des matériaux ou de la fabrication. Leviton se réserve le droit de remplacer ces Produits par des équivalents neufs ou réusinés. L'entreprise ne saurait être tenue responsable des coûts de main-d'oeuvre liés au retrait et à la réinstallation des Produits. Les Produits réparés ou de remplacement seront couverts par la présente garantie pour la durée restante de cette dernière ou pour quatre-vingt-dix (90) jours, la période la plus longue l'emportant. La présente garantie ne couvre pas les produits logiciels sur PC. **Leviton se dégage de toute obligation en ce qui a trait aux conditions et usages hors de son contrôle. L'entreprise ne saurait être tenue responsable de problèmes résultant d'installations incorrectes, du défaut de lire les directives écrites relativement à la pose et à l'utilisation des Produits, de l'usure normale, de catastrophes, d'omissions ou de négligences de la part des utilisateurs, ou encore d'autres causes externes.** Pour des informations sur la garantie et/ou sur les produits à retourner, les résidents du Canada doivent communiquer avec Leviton en écrivant à Manufacture Leviton du Canada Ltée au soin du service de l'assurance qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire (Québec), Canada H9R 1E9 ou par téléphone au 1 800 405-5320.

TABLE 4 - Rétablissement des réglages par défaut		Mode 5
Ouvrir le menu	Enfoncer le bas de la bascule pendant plus de dix secondes; le témoin devrait clignoter en ambre (un seul clignotement).	
Étape 1	Appuyer légèrement quatre fois sur le bas de la bascule; le témoin devrait clignoter cinq fois.	
Étape 2	Enfoncer le bas de la bascule pendant plus de cinq secondes; le témoin clignote en rouge jusqu'à ce que le haut de la bascule soit actionné. Pour annuler la procédure, appuyer sur le bas de la bascule ou laisser écouler le délai de sortie automatique.	
Étape 3: rétablir les valeurs/sortir	Enfoncer le haut de la bascule pendant plus de cinq secondes pour terminer la procédure de rétablissement des valeurs; le témoin cesse de clignoter en rouge, et le dispositif revient en fonctionnement normal.	
Identification		Mode 2
Ouvrir le menu	Enfoncer le bas de la bascule pendant plus de dix secondes; le témoin devrait clignoter en ambre (un seul clignotement).	
Étape 1	Appuyer légèrement une fois sur le bas de la bascule; le témoin devrait clignoter deux fois.	
Étape 2	Enfoncer le bas de la bascule pendant plus de cinq secondes pour démarrer une période d'identification de 60 secondes. Le témoin se met à clignoter en vert jusqu'à ce que l'opération soit complétée (délai écoulé). Appuyer encore le bas de la bascule; le témoin devrait revenir en mode 2 (deux clignotements).	
Sortir	Appuyer légèrement sur le haut de la bascule.	
Association		Mode 3
Ouvrir le menu	Enfoncer le bas de la bascule pendant plus de dix secondes; le témoin devrait clignoter en ambre (un seul clignotement).	
Étape 1	Appuyer légèrement deux fois sur le bas de la bascule; le témoin devrait clignoter trois fois.	
Étape 2	Enfoncer le bas de la bascule pendant plus de cinq secondes pour lancer une recherche de dispositifs compatibles mis en mode d'identification. Le témoin clignote en ambre pour ensuite s'allumer en vert pendant trois secondes si l'opération a réussi, ou en rouge si elle a échoué, puis clignote trois fois pour indiquer le retour au mode 3.	
Sortir	Appuyer légèrement sur le haut de la bascule.	

**REMARQUE** : pour associer des dispositifs, il faut entrer en mode 2 (identification) avant d'activer le mode 3 (association). Le mode d'association s'enclenche très rapidement après les opérations de recherche du mode d'identification. Tous les dispositifs requis doivent être enregistrés si on veut obtenir un fonctionnement à trois voies. On recommande d'associer un maximum de cinq dispositifs. Ceux-ci peuvent être dissociés si on reprend le processus d'identification/association décrit ci-dessus.

FICHE TECHNIQUE	
	ZSS10-NxZ, ZSS10-GxZ
Charges à incandescence, fluorescentes, inductives et à DEL	Oui
Appareils motorisés	Oui
Courant maximal	10 A
Calibre des fils	16 AWG
Témoin	Oui
Dimensions	4,1 x 1,75 x 1,45 po (10,4 x 4,5 x 3,7 cm)
Poids	0,25 lb (0,11 kg)
Installation	Boîte murale ordinaire
Alimentation	120-230-277 V c.a.
Fréquence d'entrée	50/60 Hz
Fréquence/portée	2,4 GHz/100 à 150 pi (30,5 à 45,7 m)
Consommation	ZSS10-NxZ : 120 V à 6,8 mA c.a. (360 mW type) 277 V à 5,7 mA c.a. (620 mW type) ZSS10-GxZ : 120 V à 6,2 mA c.a. (350 mW type) 277 V à 4,7 mA c.a. (520 mW type)
Température de fonctionnement	0 à 40 °C (32 à 104 °F)
Homologation ETL aux normes UL	UL-508, CAN/CSA-C22.2 no 14

#### INDUSTRY CANADA COMPLIANCE STATEMENT:

Contient IC : 8254A-ZICM357SP0.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement. IMPORTANT! Les changements ou modifications non expressément approuvés par la partie responsable de la conformité pourraient annuler l'autorité de l'utilisateur à utiliser cet équipement. Cet appareil numérique de classe B est conforme à la norme ICES-003 du Canada.